

Les informations contenues dans ce numéro sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site internet : www.dinge.fr ou télécharger l'application PanneauPocket.

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 14 janvier 2021 :

- Legs de Mme SAUVAGE : répartition des revenus entre les deux cantines
- Budget services périscolaires 2020 : subvention d'équilibre
- Répartition du produit des amendes de police : inscription au programme 2021

Prochain conseil municipal : le 4 février

La présence du public ne sera possible qu'en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Hommage à Anne Sylvestre :

La chanteuse auteure-compositrice-interprète, Anne SYLVESTRE, nous a quitté le 30 novembre dernier. Connue principalement pour ses « fabulettes » pour enfants, elle a développé un répertoire également riche de chansons plus engagées, plus féministes. Notre école publique a été nommée en son nom en 1990 à la demande de M. Ramon PEREZ, 1^{er} adjoint à l'époque. Anne Sylvestre nous avait fait l'honneur de se déplacer à Dingé pour inaugurer la nouvelle classe maternelle. Un hommage lui sera rendu en chanson lors de la fête de l'école publique le **samedi 26 juin** prochain.

Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **mardi 23 février 2021 l'après-midi de 15h à 17h**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

CCAS

Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Besoin de service à domicile ? Le CCAS et ses professionnelles se tiennent à votre disposition pour l'entretien ménager, la préparation des repas ainsi que l'aide à la personne. Le service est également ouvert aux personnes qui travaillent et qui souhaitent avoir des prestations de ménage et de repassage, même en leur absence. Contact : 02 99 45 09 13.

Après-midi récréatifs

Les après-midi récréatifs ne reprennent pas pour l'instant, ils auront lieu en fonction des prochaines directives sanitaires.

Collectes de journaux

Une collecte de journaux sera organisée sur la commune du **10 au 17 mars**. Une benne temporaire sera mise à disposition par le SMICTOM pendant cette période. Gardez bien vos journaux d'ici là, pour participer à cette grande collecte qui financera les projets pédagogiques des écoles de la commune.

Commerces

Dingé.Brico.Services

L'auto-entreprise D.B.S vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 à tous, elle se tient toujours à votre service pour tous vos petits travaux divers, bricolage, entretien des tombes. Contact : M. GENDRON Stéphane au 06.70.95.57.57.

Dingé bouge

Familles Rurales

Club parents : **Mardi 2 février** de 20h à 22h. Gestion du stress en famille avec les outils de la méditation de pleine conscience et la psychologie positive : avec Joaquim Paviot de l'association Communiquer avec Bienveillance. De 20h à 22h, gratuit, sur inscription sur Zoom. Contact et inscriptions : 02.99.45.09.87 ou par email : famillesruralesdinge@wanadoo.fr



Espace jeux Takinoux : L'espace jeux est ouvert pour les assistantes maternelles pour le moment sur Dingé.

Vous pouvez contacter Céline Riem pour vous inscrire et définir un créneau d'ouverture. Une assistante maternelle est pour le moment intéressée, vous êtes les bienvenues ! Contact et inscriptions : Céline Riem 02.99.45.09.87 ou asso.dinge@famillesrurales.org

Matinée parents enfants : Le **samedi 13 février** de 9h30 à 11h30. A la Maison de l'Enfance et des Familles. Sable lunaire : fabrication de sable magique naturel. L'Espace Jeux propose une Matinée Parents Enfants autour des jeux de manipulation. Encastremements, emboîtements, empilements... ces jeux concourent au développement de la motricité fine et font appel aux capacités d'observation de l'enfant.



Destiné aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grands-parents, assistant maternel). Contact et inscriptions : Céline Riem 02.99.45.09.87 ou asso.dinge@famillesrurales.org. En fonction des contraintes sanitaires et des possibilités d'accueil.

Atelier Brico : le **samedi 20 février** de 14h à 17h. Tie and Dye (teinture dégradée sur tissu). Avec Céline Riem, animatrice. Pour tous, à partir de 6 ans - 10€ par personne, sur inscription. Contact et inscriptions : Céline Riem au 02.99.45.09.87 ou à : asso.dinge@famillesrurales.org. En fonction des contraintes sanitaires et des possibilités d'accueil.

La Tente Rouge et le cercle de femmes : Avec Marion Delabouglise de Goûter la Consoude – une parole qui délie les langues le **dimanche 21 février** entre 14h30 et 18h. La tente-rouge est un espace ritualisé, où la présence de chacune est accueillie, avec respect et bienveillance. Venir à la tente rouge, c'est s'offrir un temps pour soi, percevoir la sororité, et les liens qui nous unissent de femme à femme. Tous les chemins d'expression sont possibles (paroles, silence, danse, chant, dessin, massage, méditation...) et sont choisis en conscience. Un temps sera consacré à la fabrication de la tente rouge, de 14h30 à 15h30. Pour créer l'espace, l'inventer telles que nous sommes. C'est le moment d'inviter l'enfant intérieur, celui qui transformait le drap en bateau de pirates ! Et d'apporter des tissus rouges, des tentures, des fils, des pinces, des coussins, de l'imagination, tes plus beaux rêves et ton envie. Chacune arrivera à son rythme. Puis nous ouvrirons le cercle de femmes à 16h. Chacune apporte ce qu'elle souhaite y trouver, et avant tout sa présence. Nous clôturerons à 18h. Nous pourrons replier la tente rouge ensemble pour celles qui souhaitent. Attention : il ne sera pas possible d'entrer dans le cercle après 16h. La Tente-Rouge accueille toutes les femmes, au-delà des âges. Nous souhaitons profondément que ce moment de partage et de vie soit un temps de transmission intergénérationnel. Nous avons besoin de ce lien. Nous adapterons la proposition aux conditions physiques des participantes, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous en discutons. Participation libre en conscience ; Inscriptions indispensables (nombre de places limitées), apportez une tasse, de quoi vous sentir bien (coussins, plaids...) et de quoi partager (si le cœur vous en dit). Pour tous renseignements ou précisions : laconsoude@posteo.net ou 06 64 47 32 59. Lieu à définir en fonction des contraintes sanitaires et des possibilités d'accueil.

PSCI (Formation premiers secours) 10-15 ans : Le **lundi 1er mars** de 9h-17h30. Lieu à définir en fonction des contraintes sanitaires et des possibilités d'accueil. Sur inscription, 25€ par participant

mars. Le programme d'activités est en cours d'élaboration ! Renseignements et inscriptions : Céline Riem 06.50.50.82.18 / al.dinge@famillesrurales.org »

C.A.T.M – Veuves et Citoyens de la Paix

Le président Francis PLASSOUX et les membres du conseil d'administration vous transmettent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé.

Ce début d'année ne sera pas comme les autres. En effet au regard des règles sanitaires en vigueur actuellement, la traditionnelle galette des rois ne pourra pas avoir lieu. L'assemblée générale 2021 ne sera programmée qu'en fonction de l'évolution de cette pandémie. Les principales dates des rassemblements de l'association vous seront communiquées ultérieurement, à ce jour nous ne pouvons préjuger de l'avenir. Le bureau vous informe toutefois que la cotisation pour 2021 est de 25 € pour les adhérents et 12,5 € pour les veuves. Vous pouvez envoyer votre règlement chez le trésorier :

Noël HARANG, 31 L'Herbage 35440 DINGÉ

TELETHON DINGE



Nous continuons nos actions et préparons déjà le Téléthon 2021 en vous proposant de commander de délicieux gâteaux BIJOU (madeleines, sablés, fourrés...). Tous les bénéfices de cette action seront reversés à l'AFM Téléthon. (Voir bon de commande en dernière page). Merci et à bientôt. Contact : telethon.dinge@outlook.fr
Delphine NOBILET : 06 72 08 54 86, page Facebook « Téléthon Dingé »

Communiqués

Campagne de vaccination

La campagne de vaccination contre la covid19 a débuté. Plus de renseignements sur le site : <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>

Extension des aides au logement pour les salariés, demandeurs d'emploi et saisonniers agricoles

L'aide exceptionnelle d'Action Logement de 150 euros mensuels en faveur des salariés du secteur privé et agricole, pour faire face à la baisse de revenus survenue dans le cadre de la crise sanitaire, a été prolongée et portée à 6 mois pour les salariés ayant perdu leur emploi pendant cette crise. Elle doit vous aider à honorer les frais liés à votre logement (loyer ou mensualité de crédit). Plus de renseignements à l'adresse suivante : <https://www.actionlogement.fr/>

Influenza aviaire

Comme plusieurs pays d'Europe, la France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) depuis la mi-novembre. Le virus en cause (H5N8) atteint exclusivement les oiseaux ; il n'est pas transmissible à l'Homme. Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes:

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;

- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage. Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Les détenteurs d'oiseaux qu'ils soient professionnels ou particuliers sont tenus de faire une déclaration en Mairie avec le Cerfa 15472*02, en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire.

SMICTOM VALCOBREIZH : le mode de calcul de la redevance évolue

Pour les habitants de l'ancien territoire du SMICTOM d'Ille-et-Rance, la grille tarifaire évolue. Engagé dans une stratégie de convergence de ses services et de ses redevances, le SMICTOM VALCOBREIZH a décidé de remettre à plat la grille tarifaire.

La redevance sera désormais assise sur la composition des ménages et non plus au volume du bac. L'objectif consiste aussi à ce que les usagers présentent moins

régulièrement leur bac. Une ristourne incitative pour bon geste environnemental d'un montant de 10 € sera attribuée automatiquement en 2021 à l'ensemble des ménagers qui bénéficieront de la nouvelle grille tarifaire. Pour y prétendre en 2022, ils devront cependant, dès 2021, présenter moins d'une fois sur deux leur bac d'ordures ménagères (26 levées maximum par an). Le passage en extension des consignes de tri au cours de l'année (« tous les emballages se trient ») devrait contribuer à la baisse de la présentation des bacs d'ordures ménagères.

Ci-dessous les tarifs 2021 :

TARIFS DE CONVERGENCE			
SITUATION		REDEVANCE 2021	REDEVANCE 2021 AVEC RISTOURNE INCITATIVE*
1 OCCUPANT	1 COLLECTE/SEMAINE	105 €	95 €
2 OCCUPANTS	1 COLLECTE/SEMAINE	153,20 €	143,20 €
3 OCCUPANTS ET +	1 COLLECTE/SEMAINE	205 €	195 €
RÉSIDENCES SECONDAIRES		121 €	121 €

* La ristourne incitative, la première année, sera attribuée à tous les habitants du secteur Ouest (ex-SMICTOM d'Ille et Rance).

BON DE COMMANDE Gâteaux BIJOU TÉLÉTHON DINGÉ

Livraison à domicile le samedi 20 février 2021 uniquement sur Dingé

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse : _____ N° de tel : _____

Créneau(x) de livraison souhaité(s) :

10h - 12h

12h - 14h

14h - 16h

16h - 18h

Déposez votre commande avant le vendredi 12 février,

accompagnée de votre règlement par chèque, libellé au nom de CLPE, à la mairie ou auprès de nos bénévoles

Des catalogues sont à votre disposition sur notre page Facebook "Téléthon Dingé", à l'entrée de la mairie et auprès de nos bénévoles

Désignation	Poids Net	Prix Unitaire (HT)		Quantité	Total € (HT)
Madeleines Nature (50 emb. indiv.)	880 g	6,70 €	(7,61 €/kg)		
Madeleines ChocoLait (50 emb. indiv.)	1080 g	8,50 €	(7,87 €/kg)		
Madeleines ChocoNoir (50 emb. indiv.)	1080 g	8,50 €	(7,87 €/kg)		
Madeleinettes Nature & ChocoNoir (6x100g)	600 g	7,10 €	(11,83 €/kg)		
Longues Nature (20 étuis de 2) Pur Beurre	490 g	6,50 €	(13,27 €/kg)		
Longues ChocoLait (20 étuis de 2) Pur Beurre	600 g	8,40 €	(14,00 €/kg)		
Cakes Raisins (30 emb. indiv.)	900 g	6,90 €	(7,67 €/kg)		
Farandole de Madeleines (30 emb. indiv.)	590 g	9,20 €	(15,59 €/kg)		
Génois ChocoLait (30 emb. indiv.)	920 g	8,10 €	(8,80 €/kg)		
Longues ChocoNoir Orange (20 étuis de 2)	600 g	8,20 €	(13,67 €/kg)		
Bijou Fraise (20 emb. indiv.) 50% de fraise dans le fourrage	660 g	7,10 €	(10,76 €/kg)		
ChocoPépites (20 emb. indiv.)	500 g	7,60 €	(15,20 €/kg)		
Bijou Caramel ChocoLait (20 emb. indiv.)	740 g	7,80 €	(10,54 €/kg)		
Bijou Cacao (20 emb. indiv.)	660 g	7,60 €	(11,52 €/kg)		
Panach'Fruits (30 emb. indiv.) 50% de fruits dans le fourrage	990 g	8,30 €	(8,38 €/kg)		
Financiers aux Amandes (30 emb. indiv.)	660 g	8,80 €	(13,33 €/kg)		
Assortiment de Pâtisseries (30 emb. indiv.) - Nouvelle composition	830 g	9,30 €	(11,20 €/kg)		
Méli-Mélo de Biscuits Fins	850 g	9,50 €	(11,18 €/kg)		
Galettes Pur Beurre (48 étuis de 2)	880 g	8,00 €	(9,09 €/kg)		
Moelleux au Chocolat (30 emb. indiv.)	660 g	8,80 €	(13,33 €/kg)		
Cigarettes Chocolat Noisettes (45 étuis de 2)	575 g	8,90 €	(15,48 €/kg)		
Cookies Chocolat Noisettes (24 étuis de 2) Pur Beurre	450 g	8,20 €	(18,22 €/kg)		
Mini Crêpes ChocoLait (4 barquettes de 18 Crêpes)	370 g	7,40 €	(20,00 €/kg)		
Brins de ChocoCaramel (4 étuis de 6)	280 g	6,40 €	(22,86 €/kg)		
Sablés CocoLait (24 étuis de 2)	480 g	7,60 €	(15,83 €/kg)		
Biscuits Cuillers (10 étuis de 6)	400 g	6,10 €	(15,25 €/kg)		
Cakes aux Fruits (20 emb. indiv.)	600 g	6,90 €	(11,50 €/kg)		
Brins de Framboises (7 étuis de 7) Équiv. à 50% de framboise dans le nappage	425 g	7,50 €	(17,65 €/kg)		
P'tit-Déj ChocoCroustill' (24 étuis de 2) Riches en céréales	670 g	8,10 €	(12,09 €/kg)		
Sablés Viennois (32 étuis de 2)	620 g	7,80 €	(12,58 €/kg)		
Fondants Citron (30 emb. indiv.)	660 g	8,80 €	(13,33 €/kg)		
Financiers Poire ChocoNoir (25 emb. indiv.)	685 g	8,80 €	(12,85 €/kg)		
Boîte collector Madeleines ChocoNoir (12 emb. indiv.) - Nouvelle boîte	260 g	7,60 €	(29,23 €/kg)		
				Total	